

Kibungu, le 11 janvier 1961.-

7/11.1961.-

A Messieurs les Chefs de Commune (17)

Messieurs les Chefs de Commune,

Veuillez trouver ci-dessous la liste des marchés ainsi que les jours de semaine auxquels se tiendront ces marchés :

Kibungu	à Kibungu, le mercredi et le samedi
Tera	à Kalemba, le jeudi
Kibare	à Kibare, le mercredi
Vunwe	à Katsara, le mardi
Mhiri	à Kerazi, le samedi
Rubago	à Gasave, le vendredi
Matorogo	à Gere, le lundi
Rukira	à Rukira, le jeudi
	à Gituku, le vendredi.
Kigira	à Nyakavandi, le mercredi
	à Kabere, le mardi
Nyarubuye	à Nyarubuye, le samedi
Ewanagara	à Ewanagara, mercredi et le samedi
Gati	à Rutunda, le vendredi.
Mukalange	à Mjinda, le jeudi
Keyoza	à Keyoza, le vendredi
Kabarondo	à Kabarondo, le dimanche
Kerera	à Muturba, le mardi
Gakerke	à Gakerke, le mercredi et le samedi.
Lukara	à Jibiriri, le jeudi
Murambi	à Mwisirabo, le lundi
	à Ruakuba, le jeudi.

La surveillance de ces marchés est à assurer par les policiers de la commune.
Des instructions concernant les taxes à percevoir sur ces marchés vous seront communiquées le jour où nous discuteront les prévisions budgétaires c.à.d. avant la fin du mois de janvier.

Pour l'Administrateur de Territoire,
l'Administrateur Territorial Assistant Dnal,
MUNYI, T.

KIBUNGO



4168

5

15
 11/20/12
 23 8 / 60

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
 DIENST DER TELEVERBINDINGEN

Arrivé à :
 Annonciation te :
 RIBUNGU
 23-8-60
 H.S.F.
 Ur :

NUMÉRO Nummer	ORIGINE Oorsprong	MOTS Woorden	DATE Datum	HEURE Uur	VIA Via
134	Kigali	96/95	22	14/12	

Indications de service
 taxées.
 Betaalde dienstaanwij-
 zingen.

off mg
 eta

TÉLÉGRAMME
 Telegram

Territoires Givama
 Nyansa Habanza Kibuye
 Kisenyi Kisenyi
 Kisenyi Kisenyi

Explications des abrévia-
 tions admises pour les in-
 dications de service ta-
 xées :
 Verklaring van de afkor-
 tingen toegelaten voor de
 betaalde dienstaanwijzin-
 gen :
 RP = Réponse payée.
 Antwoord betaald.
 LT = Télégramme lettre.
 Brieftelegram.
 CR = Accusé de récep.
 Kennisgeving van
 ontvangst.
 TC = Collationnement.
 Te collationneren

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.
 De Kolonie is niet verantwoordelijk wat betreft de private correspondentie langs telegrafische weg.

(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940.)
 (Wetgevende ordonnantie nr. 254/Telev. van 23 augustus 1940.)

no 163622/ae par règlement 14 de du 20 août 1960 sortie
 produits viviers indiqués autres que poisson orge et semence
 de bœuf et de chèvre comme suit :
 je kisenyi, Kamukama, Kisenyi, Kisenyi et Nyansa toute sorte
 interdite de kisenyi, Kisenyi, Kisenyi et Kisenyi.
 interdite de kisenyi, Kisenyi, Kisenyi et Kisenyi.
 daces manne et kisenyi quanta orbe, kisenyi, kisenyi et kisenyi
 de kisenyi, kisenyi, kisenyi et kisenyi.
 de kisenyi, kisenyi, kisenyi et kisenyi.
 de kisenyi, kisenyi, kisenyi et kisenyi.